

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 8 A LA CLD: LUNDI 10 SEPTEMBRE 2007

Les délégués à la CdP 8 de la CLD se sont réunis dans des séances du matin et de l'après-midi de la Grande commission pour procéder à l'examen des liens avec d'autres conventions et organisations pertinentes, du suivi du Sommet mondial du développement durable (SMDD), du résultat de l'Année internationale des déserts et de la désertification (AIDD) et des relations entre le secrétariat et son pays hôte. Le groupe de contact sur les programmes et budget s'est réuni dans l'après-midi et les groupes de contact sur le plan stratégique décennal et sur le CRIC se sont réunis l'après-midi et le soir pour négocier les projets de décisions.

LA GRANDE COMMISSION

LIENS AVEC LES ORGANISATIONS: Au sujet de la promotion et du renforcement des liens avec d'autres conventions et organisations, institutions et agences internationales pertinentes (ICCD/COP(8)/4 et ICCD/COP(8)/MISC.1), le Forum des Nations Unies sur les forêts a mis en relief les domaines de collaboration avec la CLD. L'ARGENTINE et la NORVEGE ont appelé à une étroite collaboration entre les organes scientifiques des conventions de Rio. L'ARGENTINE a souligné le besoin d'établir des liens techniques et politiques, en particulier, entre la CLD et la CCCC.

La TURQUIE a déclaré que les synergies devraient se concentrer sur la gestion des sols. Des synergies supplémentaires ont été suggérées avec: Ramsar (AFRIQUE DU SUD et NORVEGE); le FNUF (NORVEGE et SAINTE LUCIE); le Patrimoine mondial (AFRIQUE DU SUD); et ONU-Eau (CANADA). La NORVEGE, le BRESIL et l'Australie ont déclaré que les mandats distincts des conventions doivent être respectés. L'Australie a souligné le besoin d'intégrer des priorités, des calendriers et des étapes à franchir dans les programmes de collaboration et ont indiqué que la CLD ne devrait pas commencer un programme de travail sur les changements climatiques.

Les délégués ont mis en exergue les liens entre les objectifs de la CLD et la réduction de la pauvreté (AFRIQUE DU SUD, QATAR, ARABIE SAOUDITE, TANZANIE et EQUATEUR), la gestion durable des forêts (KENYA) et la pauvreté, les forêts et les ressources en eau (CHINE). L'IRAN a mis l'accent sur le processus en cours d'auto-évaluation des capacités nationales.

Les parties ont suggéré de favoriser les synergies aux niveaux programmatique, local, national et/ou régional et entre les stratégies nationales. ISRAËL a déclaré qu'une coopération sur le terrain est requise avant que les synergies soient développées. Le G-77/CHINE, la TANZANIE, l'INDONESIE et la COLOMBIE ont souligné la nécessité d'un soutien pour la promotion des synergies.

Les délégués de l'ARGENTINE, de SAINTE LUCIE, du GHANA, du QATAR, de l'EQUATEUR et du MAROC ont parlé des projets qui favorisent les synergies avec leur pays, le GHANA

et l'EQUATEUR remerciant le MM pour son soutien, et le GHANA remerciant le Canada, leur *chef de file*. Le PNUE a parlé de ses projets d'harmonisation et de mise en phase des rapports nationaux, de la gestion des données des conventions touchant à la biodiversité et des Modules thématiques.

RESULTATS DE LA SMDD: Au sujet du suivi du résultat du SMDD ayant rapport avec la Convention, et des préparatifs des seizième et dix-septième sessions de la Commission du développement durable (CDD) (ICCD/COP(8)/5 et Add.1), les pays ont parlé de la nécessité de saisir l'occasion pour rehausser le profil de la CLD aux CDD 16 et 17 qui seront focalisées sur l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse et la désertification. L'ARABIE SAOUDITE a encouragé le secrétariat à effectuer des préparatifs adéquats. Le KENYA et la CHINE ont parlé du besoin de saisir l'occasion pour améliorer la prise de conscience à l'égard de la CLD dans l'arène internationale, la CHINE a souligné le potentiel d'y traiter les problèmes de financement. Entre autres thèmes recommandés pour être examinés par la CDD: les conséquences de l'inaction et les avantages du traitement de l'érosion des sols (AFRIQUE DU SUD); le lieu et le moment de soulager les sols de la pression dont ils sont l'objet (ISRAËL); l'évaluation de l'aide publique au développement (BRESIL); les moyens de mise en œuvre (G-77/CHINE); et, les activités minières et l'urbanisation (ZIMBABWE). Le BRESIL a indiqué que toutes les options retenues pour l'agriculture doivent être compatibles avec les dispositions de l'OMC. L'UE a parlé de la contribution que l'adoption du plan stratégique décennal pourrait apporter à la CDD.

AIDD: Au sujet du résultat de l'AIDD (ICCD/COP(8)/11), l'ALGERIE, appuyée par la SYRIE, la JORDANIE, l'Association cubaine des ONG des Nations Unies, l'ARABIE SAOUDITE, la TUNISIE et le G-77/CHINE, ont proposé d'appeler l'Assemblée Générale de l'ONU à proclamer 2010-2020, décennie des déserts et de la désertification. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a présenté un rapport sur le cinquième Forum Amérique latine – Afrique et a souligné les avantages de la coopération Sud-Sud. Parmi d'autres activités de l'AIDD examinées: "Villages on the Front Line," huit documentaires diffusés par BBC World television en 2006 (MM); une conférence internationale sur les femmes et la désertification (CHINE); une conférence scientifique sur l'avenir des terres sèches (TUNISIE); un film sur les déserts et la désertification dans le monde arabe (AMU—Ligue des Etats arabes); sélection du thème déserts et désertification pour la Journée mondiale de l'environnement et production du rapport *Global Deserts Outlook* (PNUE); et parrainage d'un atelier de formation (EGYPTE).

LE PAYS HOTE: Au sujet du rapport concernant les relations entre le secrétariat et son pays hôte (ICCD/COP(8)/12), l'ALLEMAGNE a remercié le secrétariat pour son évaluation des relations et a fait part de son empressement de rencontrer le nouveau Secrétaire exécutif pour parler des possibilités de poursuivre la coopération.

GROUPE DE CONTACT DE COMPOSITION NON LIMITEE – PROGRAMME ET BUDGET

Ositadinma Anaedu (Nigeria) a présidé la réunion de l'après-midi du groupe de contact sur les programme et budget. Le secrétariat a introduit le projet de décision, mettant l'accent sur les paragraphes: autorisant le secrétaire exécutif à notifier les parties de leurs contributions au titre de 2008 et 2009, en euros; décidant d'introduire l'euro comme devise de la compatibilité à partir de la biennale 2010-2011; demandant au Secrétaire exécutif d'intégrer, outre le budget proposé au titre de 2010-2011, deux scénarios de rechange maintenant le budget central à son niveau de 2008-2009 et à 0% de croissance nominale et 0% de croissance réelle en euros; et adoptant le barème indicatif des contributions au titre de 2008 et 2009. Les participants ont exprimé le souhait d'avoir un projet de décision plus focalisé et plus concis, ont demandé au secrétariat de le mettre en phase avec les priorités déterminées dans le plan stratégique, se sont enquis du pourcentage du coût du personnel dans le budget, et ont fait part de leurs réserves concernant le fait que la dépense moyenne par personne dans les différents articles, tels que salaire, frais de déplacement et formation, est plus élevée que celle des secrétariats des autres conventions de Rio.

GROUPE DE CONTACT DE COMPOSITION NON LIMITEE – LE CRIC

Le groupe de contact sur le CRIC a entamé une deuxième lecture de leurs projets de décisions. Au sujet du projet de décision 1 (renforcement de la mise en œuvre de la Convention), les participants se sont efforcés de trouver un équilibre entre les responsabilités des pays touchés et des pays industrialisés parties. Les pays en développement ont accepté une disposition les invitant à établir un environnement favorable à la gestion durable des terres, mais ont proposé que les questions de propriété foncière et de gouvernance soient ôtées de la liste des manières dont cet environnement pourrait être créé. La modification a été adoptée.

Les débats ont également été axés sur les manières d'intégrer le concept de savoir traditionnel dans les décisions, une délégation a demandé l'intégration de la protection et du partage des avantages liés au savoir traditionnel. Quelques délégations ont encouragé l'intégration de la gestion intégrée des eaux dans les références à la gestion durable des terres, une partie notant que les questions ayant trait à l'eau encouragent le soutien, mais cette mention a été rejetée.

Après discussion, les parties ont décidé de séparer les paragraphes portant sur les ressources financières fournies par les pays industrialisés parties et les organisations multilatérales et par le FEM. Elles ont convenu d'inviter les pays industrialisés parties et les organisations multilatérales à "mobiliser et à fournir des ressources financières substantielles en provenance de toutes les sources" et à réserver une formulation appelant à des "ressources financières adéquates, opportunes et prévisibles" pour le paragraphe consacré au FEM. à 20 h 30, les délégués étaient encore en train de débattre du projet de décision 1.

GROUPE DE CONTACT DE COMPOSITION NON LIMITEE – LE PLAN STRATEGIQUE

Le groupe de contact présidé par Sem Shikongo (Namibie) s'est réuni l'après-midi et jusqu'à une heure tardive de la nuit pour examiner le projet de décision concernant le plan stratégique décennal (PS) et le cadre nécessaire à l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention. Shikongo a fait circuler le premier projet de décision complet, contenant 48 paragraphes. Il a parlé de la conclusion d'un accord sur les paragraphes préambulaires, qui reconnaît la principale responsabilité des parties dans la concrétisation des objectifs de la Convention et a souligné l'importance d'une mise en œuvre efficace de la Convention dans le traitement de la désertification et de l'érosion des sols. Shikongo a précisé que le "Comité des amis du président" avait un accord sur les dispositions concernant les UCR, et l'accord sur la coordination entre le secrétariat et le MM est en suspens.

Les délégués sont parvenus à s'accorder sur de nombreux éléments. Ils se sont accordés sur une décision demandant à l'ensemble des parties de rendre opérationnelle la mise en application du PS dans le cadre de leurs priorités nationales, dans un esprit de solidarité et de coopération internationale et de présenter à la CdP 9, un rapport sur les progrès accomplis dans ce sens. Les délégués ont reporté l'examen de la demande que le secrétariat aide les parties, selon ce qu'il convient, à mobiliser des ressources pour soutenir le réaligement de leurs PAN sur le PS.

La décision demande au CST: d'élaborer, en collaboration avec son bureau et celui de la CdP, un programme de travail biennal assorti d'une estimation des coûts, compatible avec le PS et de l'examiner à la CST 9; d'agir pour la concrétisation de la décision de la CdP 8 de réaligner son travail et de remodeler le CST de manière à le rendre en phase avec le PS; et de présenter à la CdP un avis sur la meilleure manière de mesurer les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs du PS. En outre, la décision propose que le CST présente un programme de travail à la CdP 9 pour examen et adoption, et décide que le thème central de la CST 9 sera la surveillance et l'évaluation biophysique et socioéconomique de la désertification et de l'érosion des terres.

La décision détermine que le CRIC est l'organe chargé de l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre du PS, demande au CRIC d'élaborer un programme de travail pluriannuel compatible avec le PS, appelle à insérer dans l'ordre du jour de la CRIC 7 un point consacré à ce sujet, et appelle au parachèvement des propositions concernant les divers aspects du suivi de la performance, pour examen à la CdP 9. Le CRIC est également requis de traiter son format méthodologique à la CRIC 7, mais l'examen de la proposition de décider en faveur d'un format à prédominance interactive, a été reporté.

L'examen des éléments concernant le MM a été ajourné pour permettre à certains groupes de se concerter sur les propositions: qui demandent au MM de réviser son approche actuelle de gestion axée sur des résultats, pour la mettre en phase avec le PS et de présenter sa proposition de plan de travail à la CdP; qui l'encouragent à mobiliser les ressources dont ont besoin les pays touchés parties; et qui se focalisent sur la livraison efficace et effective de ses principales fonctions, y compris les priorités exposées dans le PS.

LE GROUPE D'EXPERTS SPECIAL

Le Groupe d'experts spécial (GES) a procédé à l'examen des procédures et mécanismes institutionnels prévus pour la résolution des questions concernant la mise en œuvre (ICCD/COP(8)/7), et des annexes renfermant les procédures régissant l'arbitrage et la réconciliation (ICCD/COP(8)/8). Le secrétariat a précisé que ces deux articles sont en suspens depuis la CdP 2. Les délégations ont fait observer que vu que la mise en œuvre du plan stratégique décennal et l'avenir du CRIC sont encore en cours de discussion, l'examen de ces articles est prématuré. Le secrétariat a été requis d'élaborer deux projets de décisions englobant des paragraphes: appelant au report de l'examen des deux articles à la CdP 9; invitant les parties à soumettre leurs vues au secrétariat; et demandant au secrétariat d'élaborer deux documents à soumettre à la prochaine CdP. Le GES examinera les projets de décisions, mardi.

DANS LES COULOIRS

La "bataille sur le budget (BB)" a commencé dans le groupe de contact sur les programme et budget et le potentiel d'avoir de longues discussions pouvait être ressenti dans les couloirs. Un délégué a précisé que son gouvernement faisait objection à toute augmentation du budget du secrétariat tandis qu'une autre délégation a préféré une petite augmentation si le plan stratégique est adopté et un cadre formulé pour sa mise en application. D'autres délégations ont soutenu l'idée de décider le programme d'abord, avant de parler du budget. Plusieurs pays en développement parties ont déclaré que le secrétariat devrait recevoir des fonds adéquats pour la mise en œuvre du programme. Une délégation a déclaré que son groupe régional se réunira demain, mardi, pour débattre de la manière d'éviter une répétition de l'expérience de la BB à la CdP 7.